



Vélo Québec

Plan de déplacement

École Charles-Bruneau
Commission scolaire Marie-Victorin

Ville de Brossard
Décembre 2018



À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :



ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU

3010, boulevard Napoléon
Brossard (Québec) J4Y 2A3

Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Coordination de projets : Jacinthe Guimont
Audrée Letarte
Recherche et rédaction : Réal Gagné
Photos : Nature-Action Québec

Nature-Action Québec est le fier partenaire régional de Vélo Québec pour le déploiement du programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie et dans les Laurentides.



120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
450 536-0422
www.nature-action.qc.ca



1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec». La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source : Nature-Action Québec, 2018. *Plan de déplacement - École Charles-Bruneau - Brossard*.

À pied, à vélo, ville active est un programme rendu possible grâce au soutien du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports, par l'entremise du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

Québec 

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Table des matières

Mise en contexte	4
1. L'état de la situation.....	6
1.1 Caractéristiques de l'école	6
1.2 Portrait général du secteur	8
1.3 Potentiel pour le transport actif.....	9
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées	11
3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Charles-Bruneau	12
4. Conclusion	19
5. Liste des annexes	20
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde.....	7
Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité	11
Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution	12
Liste des annexes	
Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos.....	21
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves.....	30
Annexe 3 : Carte de répartition des élèves	36
Annexe 4 : Carte des corridors actifs/scolaires actuels.....	38
Annexe 5 : Liens du programme À pied, à vélo, ville active	39
avec le programme de l'école québécoise.....	39
Annexe 6 : Définition d'un Trottibus (pédibus)	43

Mise en contexte

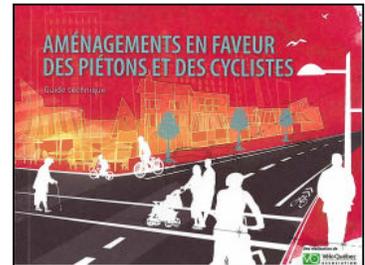
Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe.

Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après une marche de repérage qui permet d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 26 novembre 2018 aux abords de l'école Charles-Bruneau.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation*, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Nature-Action Québec remercie particulièrement la direction, le personnel et les parents de l'école Charles-Bruneau, la Ville de Brossard, de même que la Commission scolaire Marie-Victorin pour leur précieuse collaboration. Nous remercions tout spécialement les gens présents lors de la marche de repérage du 26 novembre 2018 :

Geneviève Blondin	Directrice adjointe, école Charles-Bruneau
Étienne Gallant	Parent, école Charles-Bruneau
Isabela Lefevre	Parent bénévole Trotibus, école Charles-Bruneau
Chantal Paradis	Superviseure, Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Brossard
Martin Paquin	Travaux publics, Ville de Brossard
Michel Barrette	Travaux publics, Ville de Brossard
Karolyne Baril	Kinésiologue, CISSS de la Montérégie-Centre
Nithra Antonito	Policière communautaire, Service de police, Agglomération de Longueuil

1. L'état de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

L'école Charles-Bruneau est située en Montérégie dans la Ville de Brossard qui compte 88 019 habitants.



École Charles-Bruneau

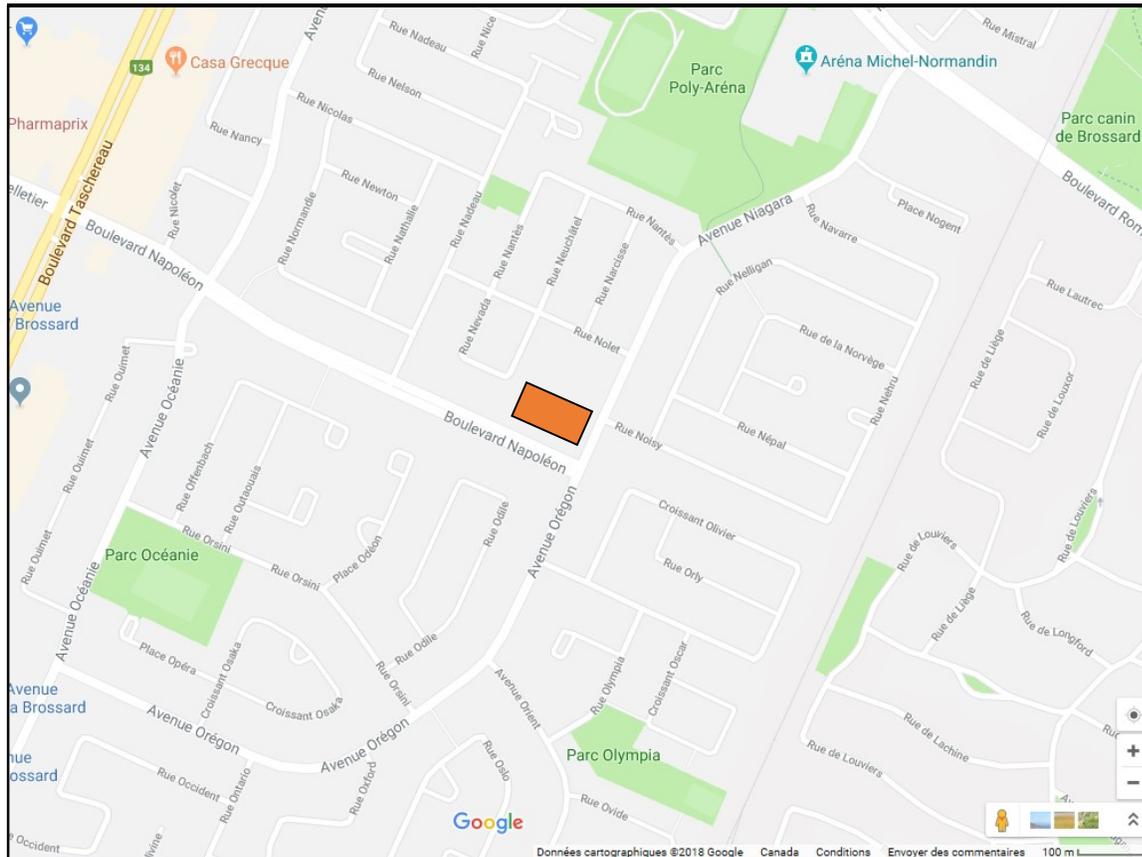
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école

Nom	Charles-Bruneau
Commission scolaire	Marie-Victorin
Nombre d'élèves	705
Nombre d'employés (personnel et enseignants)	100
Type d'école	Primaire
Transport scolaire	Environ 140 élèves 6 autobus en AM 7 autobus en PM 5 berlines
Nombre de brigadiers scolaires	(2) 1- avenue Niagara et rue Noisy 1- avenue Niagara et boulevard Napoléon

Tableau 2 : Horaire du service de garde

	Période	Nombre d'élèves (%)
Service de garde du matin	7 h – 7 h 55	120 (17 %)
Service de garde de l'après-midi	15 h 20 – 18 h	420 (60 %)

1.2 Portrait général du secteur



Secteur de l'école Charles-Bruneau

Le terrain de l'école Charles-Bruneau est délimité au sud par le boulevard Napoléon et à l'est par l'avenue Niagara, des voies de circulation importantes dans le quartier. Des côtés nord et ouest, l'école est bordée par des résidences privées.

Le transport des élèves par les parents génère un achalandage important dans la zone scolaire, surtout à proximité de l'entrée du service de garde qui donne sur la boulevard Napoléon. La présence d'un passage pour piétons non protégé par un arrêt obligatoire inquiète bon nombre de parents (commentaires recueillis dans le sondage sur les habitudes de déplacement des leurs enfants).

Trois trajets de Trottibus permettent à environ 45 élèves de venir à l'école en marchant. Une piste cyclable est aménagée du côté de l'école en bordure des avenues Niagara et Oregon. Par contre, le débarcadère d'autobus vis-à-vis la cour d'école se trouve directement dans la piste cyclable, créant une zone de conflit avec les cyclistes. Il n'y a pas de supports à vélo à la disposition des élèves, mais plusieurs cyclistes utilisent la clôture de la cour le long de l'avenue Niagara pour barrer leur vélo.

1.3 Potentiel pour le transport actif

Selon les renseignements obtenus, 140 élèves (20 % des 705 élèves) sont transportés en autobus, ce qui donne un potentiel théorique de 565 élèves pour le transport actif. La carte de répartition montre que 437 élèves habitent à moins de 1 km de l'école et pourraient utiliser la marche comme moyen de transport tandis que 105 élèves qui habitent à une distance comprise en 1 km et 3 km pourraient utiliser le vélo, du moins pour les élèves plus âgés.

Le nombre réel de marcheurs varie d'une année à l'autre, mais la sécurité autour de l'école demeure primordiale, peu importe le nombre exact de marcheurs. Pour des raisons de sécurité aux abords de l'école, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Le jeune âge des enfants est souvent une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, le Trottibus peut s'avérer une bonne alternative pour favoriser le transport actif (voir les détails en annexe). L'école soutient présentement trois groupes d'élèves marcheurs avec ses bénévoles dévoués.

2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées

Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité

Photo	Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation
 <p>The first photo shows a yellow diamond-shaped pedestrian crossing sign with a black silhouette of two people walking. Above it is a rectangular sign with a red circle and a slash over a 'P', indicating a 5-minute parking zone. The second photo shows a white square sign with a red circle and slash over a U-turn arrow, and a smaller rectangular sign below it with a red circle and slash over a 'P'. The third photo shows a white rectangular speed limit sign with the number '30' in black, and a solar-powered speed camera mounted on a pole above it.</p>	<p>Secteur de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de corridors scolaires avec la signalisation jaune fluorescent. • Réseau de voies cyclables dont la piste le long de la rue Niagara. • Marquage au sol des passages pour piétons (bandes hachurées blanches ou jaunes) à certaines intersections. • Signalisation de zone scolaire et de limite de vitesse à 30 km/h. • Signalisation d'interdiction de stationnement de 7 h à 16 h sauf 5 minutes comme débarcadère sur l'avenue Niagara du côté opposé à l'école et sur le boulevard Napoléon des deux côtés. • Signalisation d'interdiction de faire des virages en U sur la rue Niagara et sur le boulevard Napoléon. • Brigadiers scolaires aux intersection suivantes : Niagara/Noisy ainsi que Niagara/Napoléon. • Saillie de trottoir à l'intersection de Niagara et Napoléon. • Afficheur solaire de vitesse sur le boulevard Napoléon devant l'école. 	<p>Ville de Brossard</p>	<p>Réalisé</p>

3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Charles-Bruneau

Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution

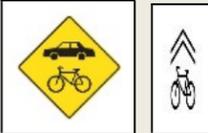
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Brossard
  <p>Signalisation standard</p>   <p>Exemples de marquage au sol</p>	<p>1. Généralités (corridors actifs/scolaires)</p> <p>«... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport. Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes».</p> <p>Source : <i>Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.</i></p>	<p>1) Les élèves n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire sur le chemin de l'école.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le Mois international Marchons vers l'école en octobre ainsi que le Mois du vélo et la Semaine nationale de la sécurité en mai.</p> <p>b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire.</p> <p>c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école.</p> <p>d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école en leur remettant la carte des corridors actifs/scolaires.</p> <p>e) Supporter le Trottibus existant pour assurer sa pérennité.</p> <p>f) Mettre en place un vélobus.</p>	<p>g) Certaines rues sont déjà identifiées comme corridors actifs/scolaires à proximité de l'école, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • boulevard Napoléon (entre l'avenue Niagara et le boulevard Taschereau); • avenue Oregon (entre le boulevard Napoléon et la rue Osaka); • avenue Niagara (entre les boulevards Napoléon et Rome); • boulevard Rome (entre les avenues Naples et Niagara). <p>Le réseau actuel des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires nous apparaît satisfaisant. <i>Se référer à la carte des corridors actifs/scolaires en annexe.</i></p> <p>h) Identifier les corridors actifs/scolaires à chaque intersection à l'aide de la signalisation jaune fluorescente standardisée à l'échelle de la ville pour les automobilistes et de marquage au sol pour les piétons (voir les exemples dans la colonne de gauche).</p> <p>i) Aménager idéalement des trottoirs et des bandes cyclables unidirectionnelles en bordure des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires. Les sentiers multifonctionnels réalisés à l'aide d'une ligne de rive et de bollards espacés d'au plus 20 m en interdisant le stationnement en tout temps de ce côté demeurent des aménagements temporaires.</p> <p><i>Pour les trottoirs.</i> Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.» <i>Pour les voies cyclables.</i> Vélo Québec recommande une largeur minimale de 1,5 m par direction ainsi qu'un dégagement de 1m de tout obstacle. Aussi, la piste cyclable est préférablement unidirectionnelle. <i>Pour les sentiers multifonctionnels ou polyvalents.</i> Vélo Québec recommande une largeur minimale de 3 m «Tant que les piétons et cyclistes sont peu nombreux, le partage du même espace ne pose pas de problème ». <small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p> <p>Pour les cyclistes, l'option d'aménager les rues en chaussées désignées est également à explorer en raison du débit modéré de circulation. Dans ce cas, le marquage au sol et la signalisation seraient à prévoir.</p> 

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Brossard	✓
	1. Généralités (corridors actifs/scolaires) (suite)				<p>j) Aménager les passages pour piétons et cyclistes à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires.</p> <p>k) Déneiger prioritairement les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires ainsi que les sentiers multifonctionnels actuels et proposés.</p> <p>l) Prévoir l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. Les saillies de trottoirs pourraient également sécuriser les lieux de façon plus permanente.</p> <p>m) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population aux corridors actifs/scolaires et afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>n) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.</p> <p>o) Procéder à des opérations policières pour faire respecter le règlement interdisant le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons.</p> <p><i>Note : La réfection éventuelle des rues pourrait être une belle occasion de repenser et de mettre aux normes les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes en plus de favoriser l'atteinte des objectifs du plan de mobilité active :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • «SÉCURISER les modes de déplacement actifs; • Augmenter l'ACCESSIBILITÉ par l'adoption d'un mode de déplacement actif; • Assurer l'INTERMODALITÉ entre le mode actif et d'autres modes de déplacement; • Améliorer le CONFORT des usagers; • PROMOUVOIR la pratique de la marche et du vélo». <p><u>Plan de mobilité active – Ville de Brossard</u></p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	✓ Ville de Brossard ✓
	<p>2. Avenue Niagara</p> <p><i>* Le programme APAVVA a pour objectif la promotion du transport actif. Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Présence du débarcadère d'autobus directement dans la piste cyclable, ce qui crée une zone de conflit entre les autobus et les vélos. 2) Non-respect des signaux clignotants des autobus par certains parents. 3) Stationnement autorisé du côté opposé à l'école comme débarcadère pour les parents, ce qui oblige les élèves à traverser l'avenue Niagara. 4) Insécurité pour les élèves à traverser l'avenue Niagara à l'intersection de la rue Noisy, malgré la présence d'un brigadier scolaire, pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • non-respect du passage pour piétons; • non-respect des arrêts obligatoires; • non-respect du brigadier scolaire; • non-respect de l'interdiction de faire des virages en U. 5) Empiètement sur la voie de circulation par les véhicules stationnés en raison des accumulations de neige en bordure de la rue. 	<ol style="list-style-type: none"> a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et la sécurité routière (liste des activités en annexe). b) Distribuer aux parents un plan identifiant les différentes zones de débarcadère pour les autobus et les parents (voir l'exemple en annexe). 	<p>c) <u>Évaluer les options suivantes pour sécuriser les cyclistes :</u></p> <p>Option 1 - Aménager une piste cyclable en site propre Aménager une piste cyclable en site propre entre la rue Nolet et le boulevard Napoléon du côté de l'école dans l'espace compris entre le trottoir et la cour d'école.</p> <p><u>Avantage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • élimination de la zone de conflit (vélos/autobus) en bordure de rue ; <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • coûts pour aménager une piste cyclable hors-rue; • perte d'espace vert; • projet conjoint à gérer avec la commission scolaire. <p>Option 2 - Séparer le débarcadère de la piste cyclable Déplacer l'espace de débarcadère d'autobus dans la voie de circulation.</p> <p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • élimination de la zone de conflit (vélos/autobus) dans la piste cyclable; • réalisation facile et sans coût; • incitatif à respecter les panneaux clignotants des autobus. <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • nouvelle zone de conflit (élèves qui montent et descendent des autobus avec les cyclistes) ; • rue bloquée par les autobus (même sans les panneaux clignotants). <p>Option 3 - Obliger les cyclistes à marcher sur le trottoir Recourir à la signalisation «obligation de descendre de bicyclette» pour faciliter la cohabitation des piétons et des cyclistes sur le trottoir.</p>  <p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • élimination de la zone de conflit (vélos/autobus) en bordure de rue; • réalisation facile et coûts limités. <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • nouvelle zone de conflit (piétons/cyclistes); • élément de démotivation pour les cyclistes ;

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Brossard	✓
	2. Avenue Niagara (suite)				<p>d) S'assurer de déneiger toute la largeur de la rue ou de ramasser la neige en priorité pour éviter les empiétements sur la voie de circulation des véhicules stationnés en bordure de rue.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>e) Effectuer des opérations policières pour faire respecter la priorité du passage pour piétons, les arrêts obligatoires, l'interdiction de faire des virages en U et l'autorité du brigadier scolaire.</p> <p>Note : Un conducteur qui enfreint l'article 311 du Code de sécurité routière (ne pas obéir aux ordres d'un agent de la paix, brigadier ou signaleur) est passible d'une amende de 148 \$ et de 3 points d'inaptitudes (si observé par le Service de police ou dans le cas d'une plainte de la part du brigadier).</p> <p>f) Collaborer avec l'école pour les activités de sensibilisation et d'éducation sur le transport actif et la sécurité routière.</p>	
	3. Intersection de l'avenue Niagara et de la rue Nolet	<p>1) Absence de passage pour piétons pour traverser l'avenue Niagara.</p> <p>2) Présence d'une haie qui nuit à la visibilité à proximité de l'intersection.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation avec les élèves sur le transport actif et la sécurité routière (liste des activités en annexe).</p> <p>Note : Les élèves devraient toujours se rendre à l'intersection de la rue Noisy où il y a un brigadier scolaire.</p>		<p>b) S'assurer que le triangle de visibilité soit libre de tout obstacle visuel. Élaguer la végétation trop abondante au besoin.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Brossard	✓
	<p>4. Intersection de l'avenue Niagara et du boulevard Napoléon</p>	<p>1) Congestion importante en raison du grand nombre de véhicules, surtout le matin au moment de l'arrivée des élèves.</p> <p>2) Insécurité à traverser l'intersection pour les élèves, malgré la présence d'un brigadier scolaire, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-respect du passage pour piétons; • non-respect des arrêts obligatoires; • non-respect du brigadier scolaire. 		✓	<p><u>Service de police</u></p> <p>a) Effectuer des opérations policières pour faire respecter la priorité du passage pour piétons, les arrêts obligatoires et l'autorité du brigadier scolaire.</p> <p>Note : Un conducteur qui enfreint l'article 311 du Code de sécurité routière (ne pas obéir aux ordres d'un agent de la paix, brigadier ou signaleur) est passible d'une amende de 148 \$ et de 3 points d'inaptitudes (si observé par le Service de police ou dans le cas d'une plainte de la part du brigadier).</p>	✓
	<p>5. Boulevard Napoléon</p>	<p>1) Circulation importante en raison de son caractère de voie collectrice dans le quartier.</p> <p>2) Stationnement autorisé du côté opposé à l'école comme débarcadère pour les parents, ce qui oblige les élèves à traverser le boulevard Napoléon.</p> <p>3) Insécurité à utiliser le passage pour piétons en lien avec l'accès au service de garde et à la cour d'école pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manque d'éclairage ; • non-respect de la priorité du passage pour piétons ; • non-respect de l'interdiction de faire des virages en U ; • absence de brigadier scolaire (commentaire des parents dans le sondage). 	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation avec les parents du service de garde sur le transport actif et la sécurité routière (liste des activités en annexe).</p>		<p>b) Prévoir l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser les lieux de façon plus permanente.</p> <p>c) Aménager à proximité du passage pour piétons des mesures d'apaisement de la circulation du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • signalisation clignotante du passage pour piétons; • passage pour piétons surélevé. <p>d) Retirer la signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule sur le boulevard Napoléon à proximité de l'avenue Niagara, rendue inutile en raison de l'aménagement d'une saillie de trottoir.</p> <p>e) Évaluer la possibilité d'étendre le réseau cyclable municipal en aménageant des voies cyclables dans une perspective générale de promotion du transport actif pour tous les citoyens de la ville, non seulement pour la clientèle scolaire.</p> <p><u>Vélo Québec recommande :</u> Pour les voies cyclables, une largeur minimale de 1,5 m par direction ainsi qu'un dégagement de 1m de tout obstacle. Aussi, la piste cyclable est préférablement unidirectionnelle. <small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages</small></p>	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)				
			École et commission scolaire	✓	Ville de Brossard	✓	
	5. Boulevard Napoléon (suite)	<p>4) Stationnement de certains parents directement sur le passage pour piétons du côté opposé à l'école.</p> <p>5) Présence d'une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule sur le boulevard Napoléon à proximité de l'avenue Niagara, rendue inutile en raison de l'aménagement d'une saillie de trottoir.</p>		✓	<p><i>Note : La réfection éventuelle des rues pourrait être une belle occasion de repenser et de mettre aux normes les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes en plus de favoriser l'atteinte des objectifs du plan de mobilité active.</i></p> <p><u>Service de police</u></p> <p>f) Effectuer des opérations policières pour faire respecter la priorité du passage pour piétons, les arrêts obligatoires, l'interdiction de faire des virages en U et le stationnement à moins de 5 m d'un passage pour piétons.</p>	✓	
	6. Stationnement du personnel	<p>1) Utilisation du stationnement du personnel par certains parents malgré les messages répétés de la direction et de la brigade d'élèves de 6^e année qui en contrôle l'accès jusqu'à un certain point.</p> <p>2) Panneau abîmé à l'entrée du stationnement et double signalisation inutile.</p>	<p>a) Comme mentionné précédemment, réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et la sécurité routière (liste des activités en annexe).</p> <p>b) Distribuer aux parents un plan identifiant les différentes zones de débarcadère pour les autobus et les parents (voir l'exemple en annexe).</p> <p>c) Changer le panneau abîmé de stationnement réservé au personnel. Ne conserver qu'une seule signalisation.</p>				

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Brossard	✓
	7. Généralités (communications)	<p>1) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens.</p> <p>2) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie.</p> <p>3) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.</p>	<p>a) Collaborer avec la Ville, le CISSS de la Montérégie-Centre et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation.</p> <p>b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins.</p> <p>c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.</p>	✓	<p>d) En collaboration avec la commission scolaire, le Service de police et le CISSS de la Montérégie-Centre, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le transport actif.</p> <p>e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux.</p> <p>f) Réserver un espace sur le site Internet de la Ville pour une chronique <i>À pied, à vélo, ville active</i> abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>g) Collaborer à la campagne de sensibilisation.</p>	✓

4. Conclusion

Le plan de déplacement de l'école Charles-Bruneau sert des objectifs multiples. Il vient appuyer la direction de l'école dans ses démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités municipales afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs dans le secteur de l'école, un lieu au cœur de la communauté où converge toute la population.

Les pistes de solution proposées doivent être analysées plus en profondeur par les autorités municipales alors que le contenu de ce document s'appuie sur la perception de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec, dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords de l'école. Les pistes de solution du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords de l'école Charles-Bruneau, entre autres :

- améliorer le réseau des corridors actifs/scolaires avec des aménagements en faveur des piétons et des cyclistes;
- sécuriser la zone de conflit entre les cyclistes et le débarcadère d'autobus situé directement dans la piste cyclable en optant pour une des trois options suivantes : en aménageant une piste cyclable en site propre, en déplaçant le débarcadère dans la voie de circulation ou en obligeant les cyclistes à marcher sur le trottoir;
- s'assurer que le triangle de visibilité soit libre de tout obstacle visuel en élaguant la végétation trop abondante, au besoin, à l'intersection de l'avenue Niagara et de la rue Nolet;
- sécuriser le passage pour piétons sur le boulevard Napoléon devant l'accès à la cour d'école en prévoyant l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres du passage pour piétons et en aménageant des mesures d'apaisement de la circulation du type : signalisation clignotante ou passage pour piétons surélevé.

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le Code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans la zone scolaire. Selon les commentaires recueillis auprès de la direction de l'école, il arrive occasionnellement que la signalisation de stationnement ne soit pas respectée par certains parents. Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture.

L'ensemble des pistes de solution proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Brossard. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves actuels et futurs de l'école Charles-Bruneau.

5. Liste des annexes

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Carte de répartition des élèves

Annexe 4

Carte des corridors actifs/scolaires actuels

Annexe 5

Activités en lien avec le programme *À pied, à vélo, ville active*

Annexe 6

Définition d'un Trottibus (pédibus)

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

École Charles-Bruneau

Décembre 2018



Vélo Québec



École Charles-Bruneau

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école
Commission scolaire
Type d'école
Nombre d'élèves
Nombre d'employés

Charles-Bruneau			
Marie-Victorin			
De quartier	Primaire		
705			
100			

Accessibilité à vélo

Type de milieu

X	Urbain	X	Périurbain		Rural
---	--------	---	------------	--	-------

Accessibilité à vélo

X	Bonne		Limité		Difficile
---	-------	--	--------	--	-----------

Précisions

L'école Charles-Bruneau est principalement desservie par une piste cyclable en bordure des avenues Niagara et Oregon. La présence du débarcadère d'autobus directement dans la piste cyclable crée toutefois une zone de conflit. Des mesures sont proposées dans les fiches pour améliorer cette situation.

Recommandations sur le nombre de places

	Places actuelles	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves et employés	6	35	41	Arceaux	X	Râteliers

Calcul des capacités recommandées et description des supports présentés dans les pages suivantes.

Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 38 et 151 places.

L'école possède actuellement un support de type râtelier de 6 places, pour le personnel et les visiteurs, situé près de l'entrée principale.

Il est recommandé d'ajouter dans une première phase cinq supports de type râtelier de sept places pour un total de 35 places pour les élèves. Ce type de supports permet de cadenasser facilement la roue et le cadre avec un cadenas en U.

Le nombre de places offertes pourra toujours être ajusté advenant une augmentation de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif vers l'école.

Recommandations sur les emplacements

Précisions

Pour le personnel et les visiteurs, il est recommandé de conserver l'emplacement actuel près de l'entrée principale.

Pour les élèves, il est recommandé d'aménager un emplacement près de l'accès à la cour par l'avenue Niagara. Cet emplacement situé à proximité de la piste cyclable offre une bonne visibilité depuis les fenêtres de l'école, ce qui permet de diminuer les risques de vol et de vandalisme. L'implantation sur un revêtement imperméable (asphalte) facilite son utilisation en cas de mauvais temps.



Emplacement actuel
près de l'entrée principale



Photo : Google Street View, juillet 2016

Emplacement proposé
près de l'accès à la cour
par l'avenue Niagara

Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte **l'emplacement** et la **capacité** des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** et d'assurer une bonne **disposition des supports** dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir à la dernière page du présent annexe).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

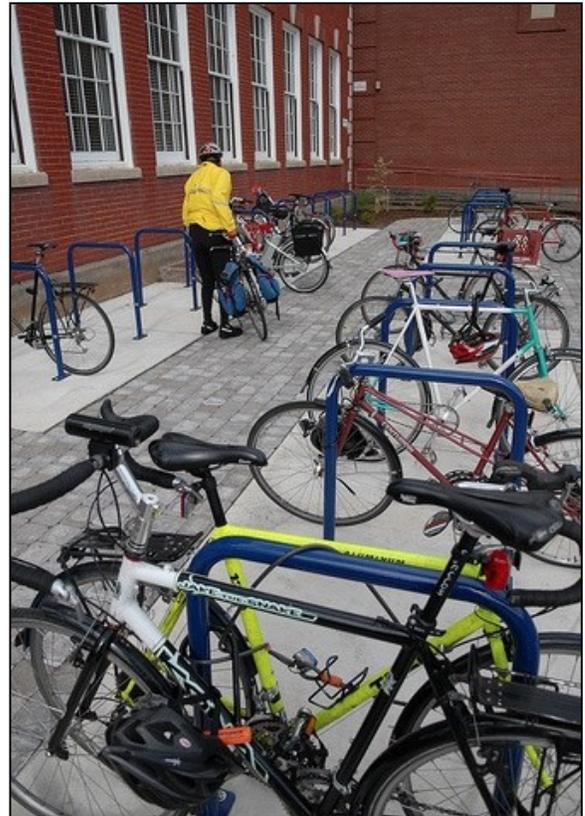
Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc. ;
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
 - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
 - arbres;
 - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le *Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélos par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélos par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Types de supports

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. **Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.**



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

Râteliers

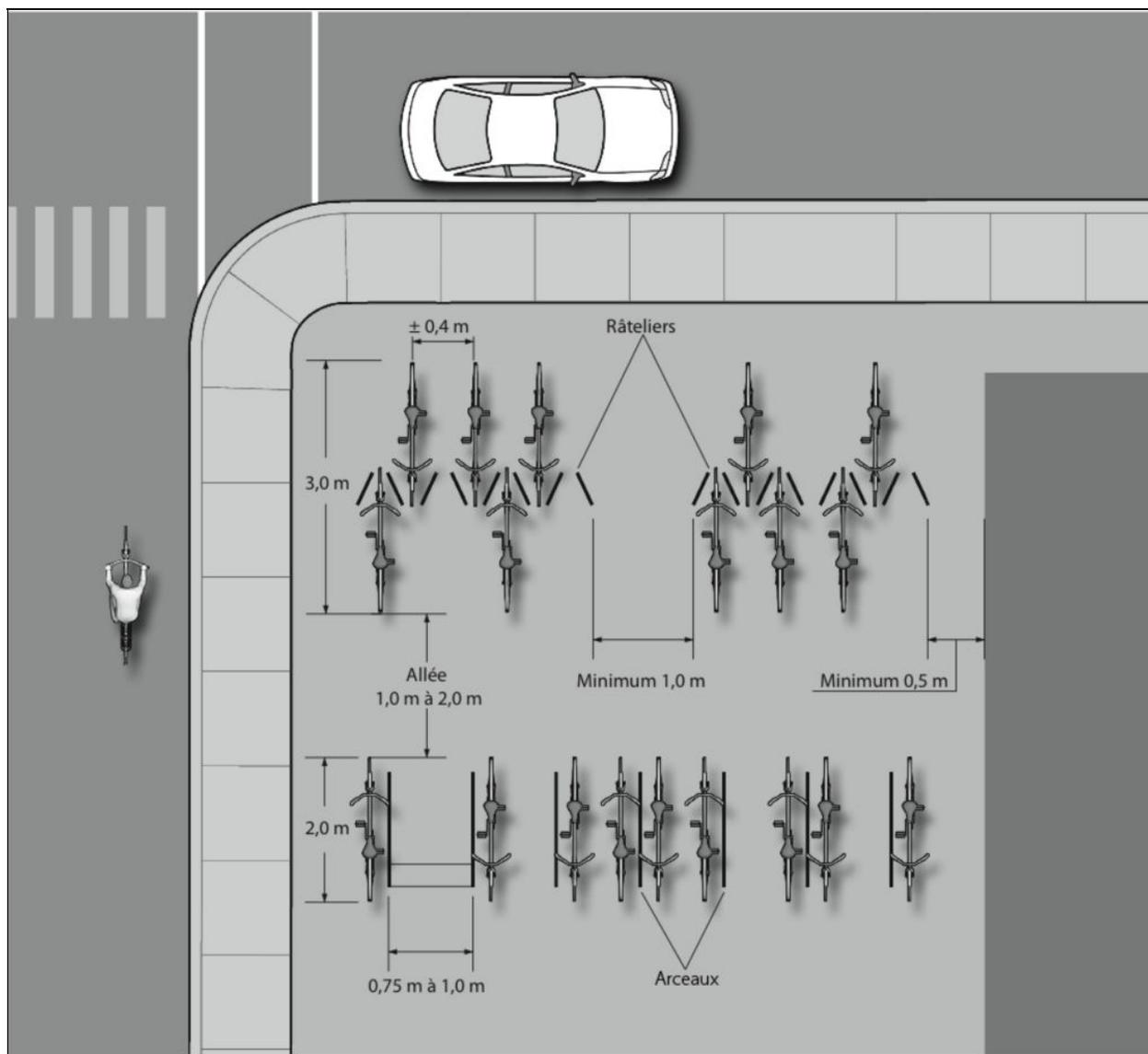


Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

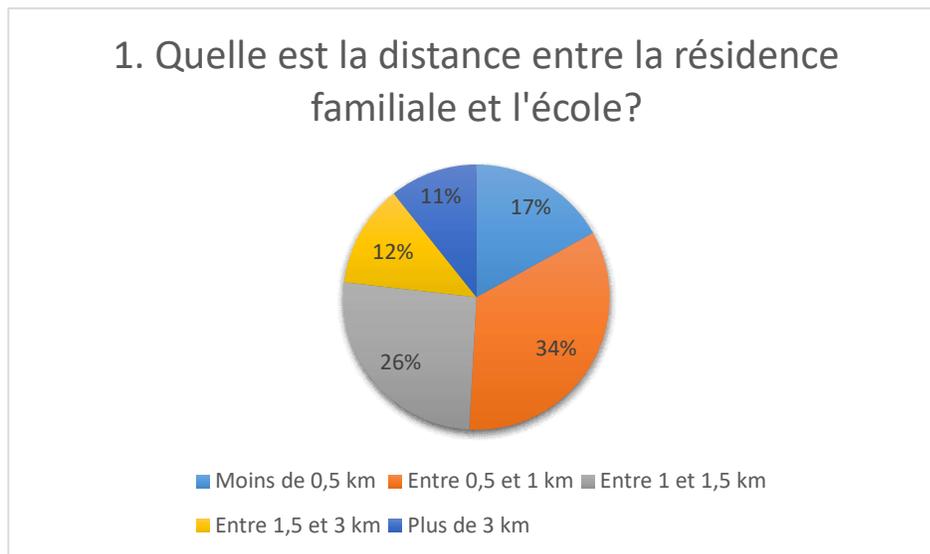
En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

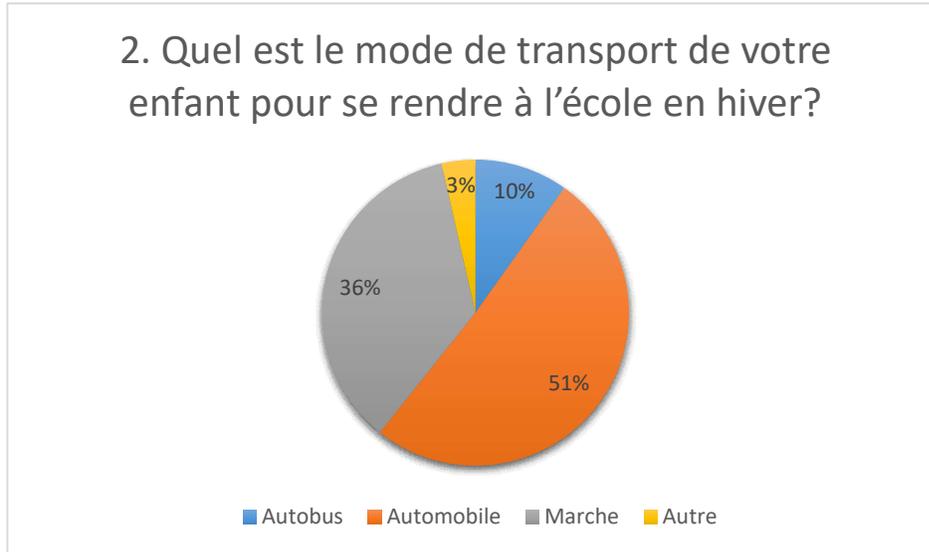
Afin d'établir un portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves à adopter des moyens de transport actif, un sondage a été réalisé auprès des parents de l'école Charles-Bruneau. Sur un total de 705 familles, 112 ont répondu au sondage pour un pourcentage de 15,9 %.

1. Quelle est la distance entre la résidence familiale et l'école?



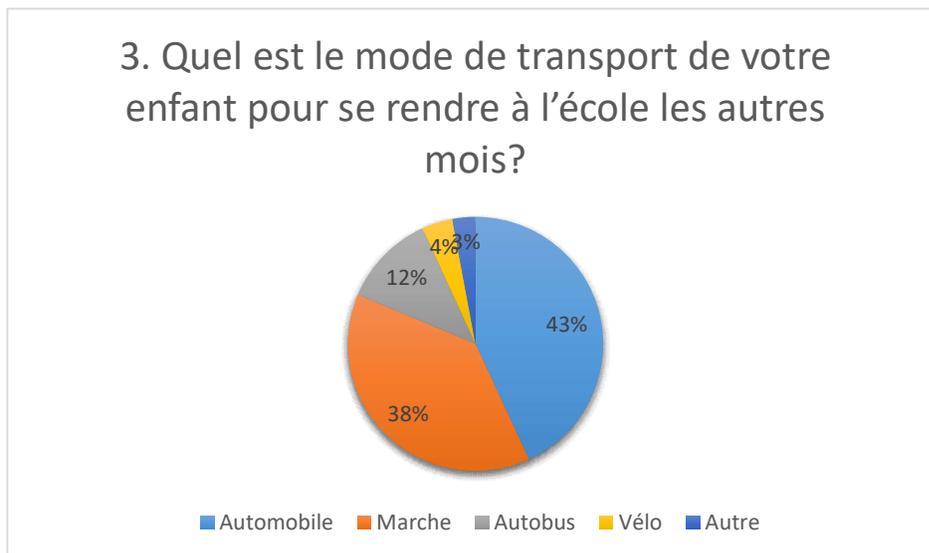
Moins de 0,5 km	19	16,96%
Entre 0,5 et 1 km	38	33,93%
Entre 1 et 1,5 km	29	25,89%
Entre 1,5 et 3 km	14	12,50%
Plus de 3 km	12	10,71%
	112	100,00%

2. Quel est le mode de transport de votre enfant pour se rendre à l'école en hiver?



Autobus	11
Automobile	57
Marche	40
Autre	4
	112

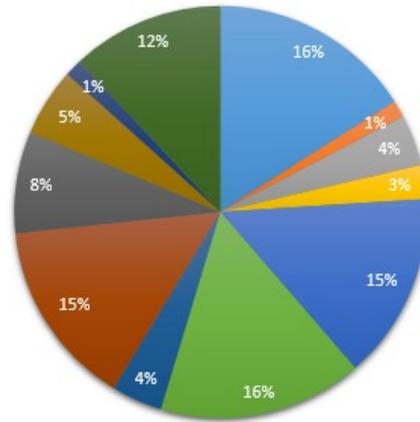
3. Quel est le mode de transport de votre enfant pour se rendre à l'école les autres mois?



Automobile	44
Marche	39
Autobus	12
Vélo	4
Autre	3
	102

4. Si votre enfant n'utilise pas le transport actif pour se rendre à l'école, pouvez-vous en préciser la principale raison?

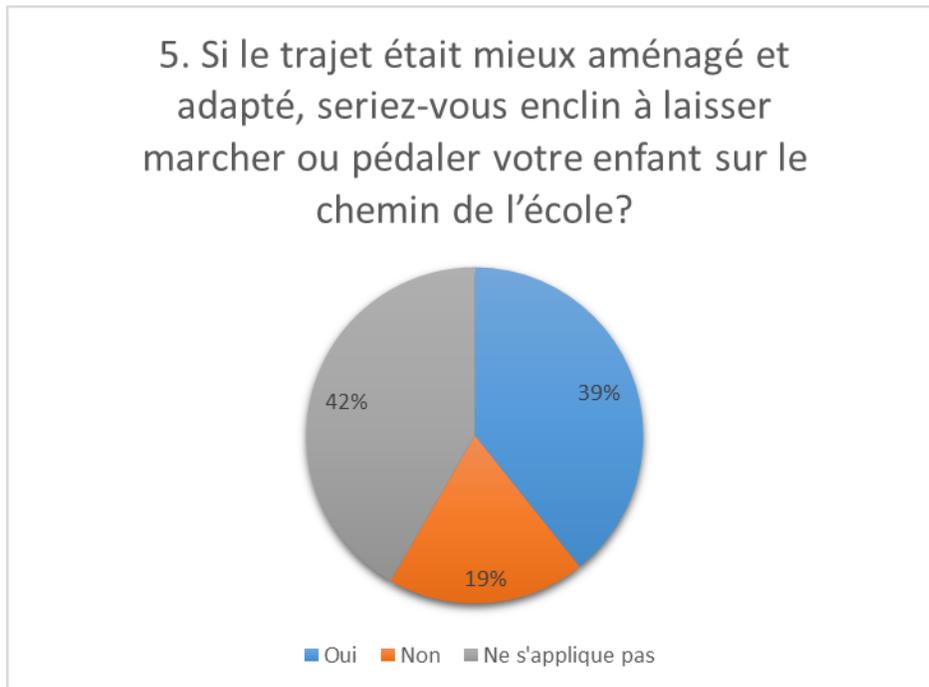
4. Si votre enfant n'utilise pas le transport actif pour se rendre à l'école, pouvez-vous en préciser la principale raison?



- Distance : Nous habitons trop loin
- Danger : Trajet dangereux
- Étranger : Peur qu'il se fasse aborder par un inconnu
- Accident : Peur qu'il soit victime d'un accident
- Efficacité : C'est plus rapide, nous sommes pressés le matin
- Pratique : C'est plus pratique de le déposer en allant au travail
- Refus : Mon enfant ne veut pas
- Âge : Il est trop jeune
- SDG : Il est inscrit au service de garde
- Circulation : Trop de circulation automobile aux abords de l'école
- Amis : Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet
- Autre

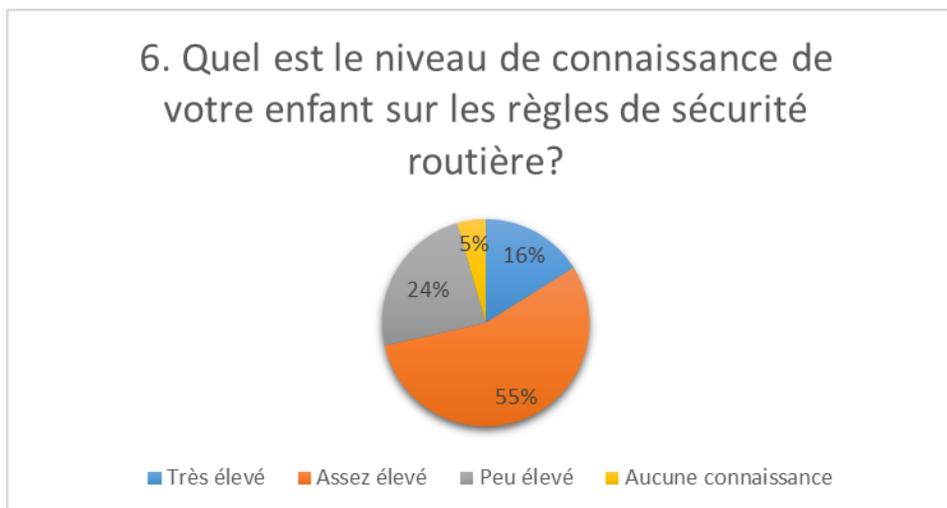
Distance : Nous habitons trop loin	12
Danger : Trajet dangereux	1
Étranger : Peur qu'il se fasse aborder par un inconnu	3
Accident : Peur qu'il soit victime d'un accident	2
Efficacité : C'est plus rapide, nous sommes pressés le matin	11
Pratique : C'est plus pratique de le déposer en allant au travail	12
Refus : Mon enfant ne veut pas	3
Âge : Il est trop jeune	11
SDG : Il est inscrit au service de garde	6
Circulation : Trop de circulation automobile aux abords de l'école	4
Amis : Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet	1
Autre	9
	75

5. Si le trajet était mieux aménagé et adapté, seriez-vous enclin à laisser marcher ou pédaler votre enfant sur le chemin de l'école?



Oui	33
Non	16
Ne s'applique pas	35
	84

6. Quel est le niveau de connaissance de votre enfant sur les règles de sécurité routière?



Très élevé	18
Assez élevé	62
Peu élevé	27
Aucune connaissance	5
	112

7. Commentaires et suggestions :

- *mon enfant utilise le trottibus depuis le mois d'octobre. Il adore!*
- *Non disponible*
- *Les événements qui se sont déroulés à Brossard en fin d'année précédente (homme qui tente d'enlever les fillettes) ne sont pas rassurants. Tant que la sécurité des enfants n'est pas garantie, nous continuerons d'accompagner nos enfants à l'école.*
- *Nos enfants marchent pour aller à l'école, mais malgré tout nous trouvons qu'il y a beaucoup de circulation automobile aux abords de l'école. Les gens derrière le volant roulent vite et ne sont pas toujours prudents. C'est particulièrement dangereux en hiver lorsque les rues sont plus étroites à cause de la neige.*
- *"Mon fils voyage à vélo*
- *Je lui permets car il passe sur le terrain du poly aréna*
- *Mais sur la rue Nadeau ainsi que Nolet les automobilistes ne font pas attention du tout, ils roulent plus vite que la vitesse permise et le matin🙄*
- *Trop pressé c est le capharnaüm au coin de nolet et Niagara*
- *Tellement dangereux et aucun trottoir pour circuler!!!*
- *Très bonne idée ce sondage 😊"*
- *Vérifier que les trajets soient déplacés l'hiver. Ça dévient dangeureux. De plus il n'y a pas de trottoir sur la rue Nolet. Il y a des enfants et parents qui marchent de chaque côté de la rue. Des parents stationnent aussi ce qui empiète sur l'espace pour marcher.*
- *Nous sommes marcheurs avec le Trottibus, c'est génial! Continuez la sensibilisation et l'encouragement à changer les habitudes de vie.*
- *Ajouter un brigadier devant l'école Charles Bruneau, rue Napoléon. Les enfants/parents qui traversent à cet endroit sont exposés à un accident grave ! N'attendez pas qu'un drame survienne.*
- *La ville est en train de faire un trottoir sur la rue Noisy en face de l'école. Ca va rendre les déplacements beaucoup plus sécuritaires.*
- *Ma fille utilise le Trottibus*
- *Malheureusement, il y a plusieurs parents venant reconduire leurs enfants qui sont imprudents et dangereux (non respect des autobus et des brigadiers, demi tour en pleine rue, stationnement en double etc.). Nous avons abandonné le vélo pour ses raisons. Il serait souhaitable d'avoir des corridors de marche/vélo balisés dans les rues avoisinantes à l'école. De plus, la ville devrait construire près des écoles des passages piétonniers similaires à ceux du chemin des Prairies.*
- *Un support à vélo n'est pas disponible pour garer les vélos des élèves à l'École Charles-Bruneau de Brossard. Les vélos des élèves doivent être sécurisés sur la clotûre de l'école. De plus l'école est accessible à l'aide de piste cyclable, il y a déjà des brigadiers qui font un excellent travail à l'approche de l'école.*
- *Il y a 700 élèves qui fréquentent cette école pour plusieurs années. Pour les élèves vivant à proximité, pourriez-vous également faciliter l'usage de l'autobus de la RTL, en utilisant l'espace disponible autour de l'école puisque plusieurs élèves sont réputés ""marcheur"".*

Comme l'espace de l'école est réaménagé pour faire construire des extensions temporaires, il devient envisageable de repenser l'usage des espaces. De plus, la RTL utilise présentement l'avenue Niagara/Oregon pour faire circuler la ligne 144 le matin, à cause d'un détour nécessaire, je ne vois pas pourquoi cette ligne ne serait pas instauré de manière permanente avec des arrêts le matin, ça coûte le même prix.

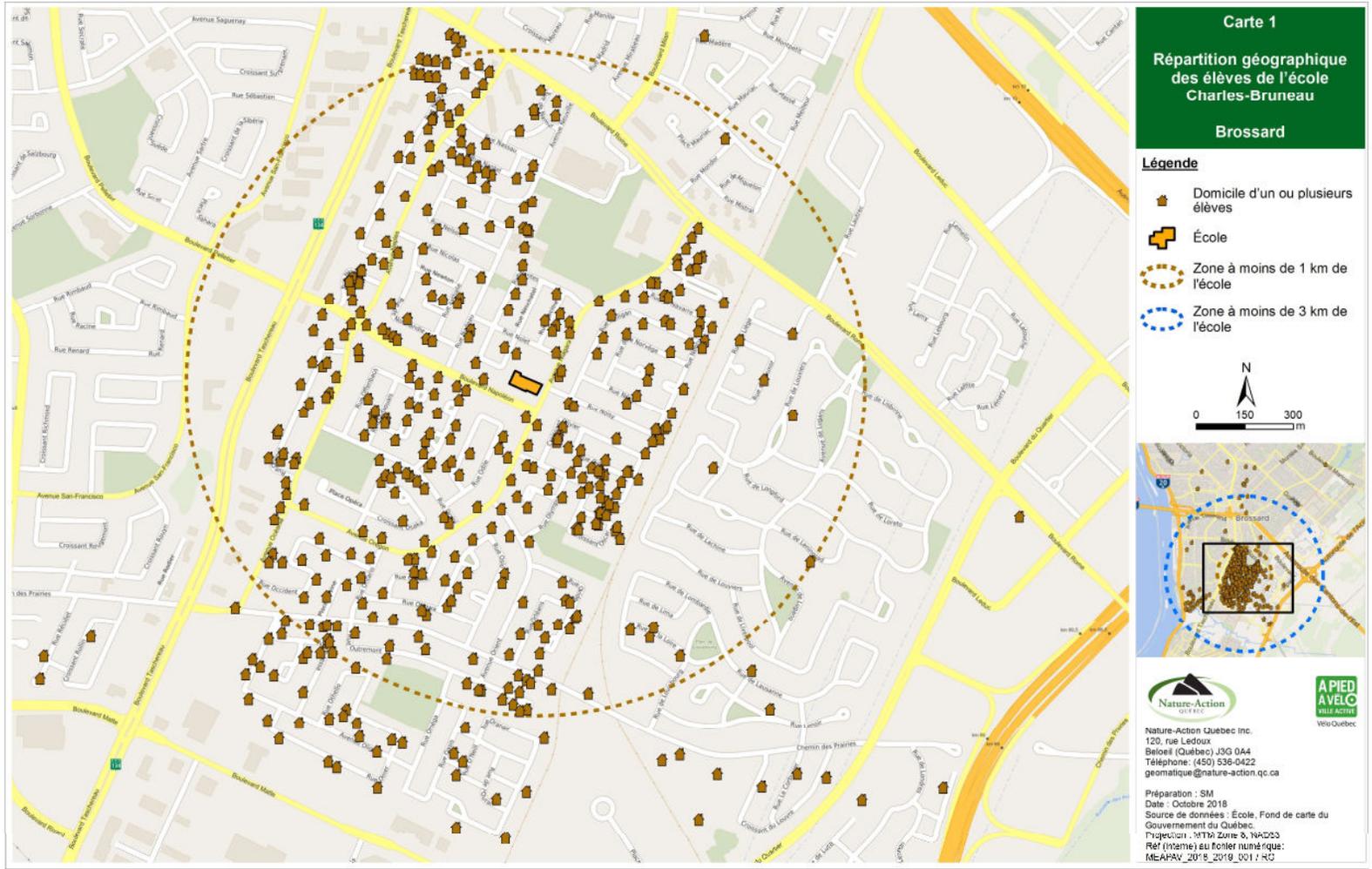
- Voici une ressource pour régler la question des support à vélos.
http://www.velo.qc.ca/transport-actif/Trucs_et_conseils/Stationnements-pour-velos "
- a la question 2, ma réponse est à la fois la marche et la voiture. il part en voiture lorsqu'il fait trop froid ou que le temps est trop mauvais.
- Il devrait y avoir un brigadier pour les élèves qui arrivent des secteurs O (via le boulevard Napoléon et qui doivent traverser la rue, les élèves ne se rendent pas jusqu'à l'avenue Orégon pour aller jusqu'au brigadier, c'est trop long et peu pratique), c'est donc très dangereux: j'ai déjà vu certains véhiculent s'arrêter même en diagonale sur les lignes de passage piétons sur Napoléon devant l'école! Je remarque qu'il y a de plus en plus d'enfants en provenance de ces secteurs et cette rue, ça devrait justifier l'embauche d'un brigadier.
- "Le problème aux alentours de l'école n'est pas relié aux enfants, ni à l'accessibilité sécuritaire. Mais aux parents qui ne connaissaient pas les règles de conduite de base. Ont ne débarquent pas un enfant stationné en double sur la route. En plus, d'augmenter la congestion de la circulation, c'est dangereux.
- J'habite exactement à 340 mètres de l'école. Je dois prévoir 20 minutes de plus pour me rendre au travail quand je quitte vers 8h00 à cause des personnes qui bloques les routes pour y laisser leur progéniture. Les brigadiers sont d'une nécessité absolue.
- Juste de même une mine d'or pour la police le secteur de l'école.
- Rêver en couleur, si tout serait à refaire (genre construction neuve) il faudrait un débarquadeur sens unique, pour justement reconduire nos enfants... style service à l'auto pour livraison d'enfants... pathétique comme image cérébrale, mais au moins sécuritaire.
- Niveau maternelle
- On marche avec Trotibus ou à vélo
- "Mon enfant voyage à pied une semaine sur deux et en automobile l'autre semaine car le papa habite à Carignan donc il impossible de le faire autrement.
- Il marche avec un ami depuis la 4e année et il est en 6e année.
- Puisqu'il y a une rue à 4 voies à traverser, nous avons du modifier le trajet afin que les enfants traversent au coin de Niagara et Napoléon afin de bénéficier du service de brigadier car il était plus dangereux de traverser le boul. Napoléon puisque les automobilistes ne donnent pas la priorité aux enfants piétons."
- "Plusieurs comportements dangereux sont observés aux abords de l'école le matin ou l'après-midi. Les parents se garent en double file. L'après-midi, la situation dure plus longtemps, car les parents se garent de 15h10 jusqu'à ce qu'ils récupèrent leur enfant vers 15h30. Certains rentrent sur le stationnement de l'école sans prêter attention au sens de circulation (surtout le soir vers 17h30). Les voitures ne s'arrêtent pas toujours pour laisser passer les piétons sur le LONG passage prioritaire devant l'école. Le manque de trottoir dans les rues autour de l'école est dangereux avec de jeunes enfants. Par exemple, sur la rue Nolet ou le croissant Olivier. Ils marchent sur les bordures et perdent facilement l'équilibre. Les voitures roulent vite. Au carrefour devant l'école (Napoléon/Oregon), le coin de la piste

cyclable est souvent mangé par les autobus qui passent ou les voitures qui prennent un trop gros tournant. Parfois, les voitures sont garées directement sur la piste cyclable, ce qui arrive souvent au croisement Nolet/Nigara à quelques minutes de la sonnerie du matin lorsque les voitures n'arrivent plus à avancer.

- Pour toutes ces raisons, même si je donne les bases en sécurité routière à mes enfants, je trouverai intéressant que l'école, avec la collaboration de la police municipale, donne un petit cours en sécurité routière aux enfants pour leur rappeler comment circuler dans ce genre de situation."*
- J'aimerais qu'il y ait un endroit sécuritaire que les enfants et parents puissent laisser leur vélo sans avoir peur de se faire voler. Comme plusieurs parents travaillent au centre-ville, nous aimerions laisser notre vélo à l'école pour prendre l'autobus pour se rendre au travail et ensuite revenir en fin de journée avec notre enfant à vélo.*
- D'habitude la marche entre l'école et notre maison est sécuritaire sauf dans la période où toutes les parents arrivent pour déposer les enfants à l'école, donc le trajet devient dangereux à cause d'achalandage.*
- Nous favorisons la marche pour nous rendre à l'école mais nous prenons la voiture quand la météo est mauvaise.*
- Je trouve que le trottibus est très bien et il est très bien fait. C'est mieux adapté pour les enfants.*
- Malgré notre utilisation de la voiture pour se rendre à l'école nous restons prudent et calme. Je vois beaucoup de conducteurs forcer le stationnement des enseignants de l'école, faire des U-Turn où c'est interdit, ignorer le brigadier. Des mesures de sécurité supplémentaire sont importantes/requises.*
- Difficile de répondre adéquatement au sondage puisqu'il y a un seul choix possible par questions... mes enfants se rendent en automobile à l'école le matin car c'est sur mon chemin pour aller à mon travail et que nous sommes pressés par le temps; cependant, ils rentrent à pied à la maison chaque jour (chaque saison) après l'école... impossible de préciser cette option!*
- Absence d'un marquage pour la traverse des piétons au coin Niagara/Nolet (à corriger), il faudrait que le marquage des traverses pour piétons au coin Niagara/Napoléon et au coin Niagara/Noisy soit en orange (non en blanc), nombreux comportements dangereux des parents automobilistes (non-respect des panneaux d'arrêts des autobus scolaires lorsqu'en fonction, non-respect de la limite de vitesse - 30km/h, virages en U au milieu de la rue Niagara face à l'école, etc.)*
- j'ai coché souvent "autre" car mon enfant est transporté en berline (transport écolier)*

Annexe 3

Carte de répartition des élèves



Annexe 5

Liens du programme À pied, à vélo, ville active avec le programme de l'école québécoise

Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière sont suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6^e année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Attention : Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de succès!

La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

Sur la route des dragons (Maternelle et 1^{er} cycle)

Trousse comprenant un dessin animé en format DVD et un guide d'animation abordant la sécurité à pied ainsi que la sécurité en autobus scolaire. Dans l'optique de favoriser la responsabilisation des enfants à l'égard de leur propre sécurité.

<https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/primaire/>

Brigade scolaire (3^e cycle)

Soutien à l'implantation d'une brigade scolaire dont la mission est d'inciter les élèves à la prudence, que ce soit dans la rue, comme usagers du transport scolaire ou dans la cour de l'école.

<https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/primaire/>

Les énigmes de Génivélo (2^e et 3^e cycle)

Activités offertes en collaboration avec les services de police permettant aux jeunes d'apprendre à conduire prudemment leur vélo tout en ayant du plaisir. Par les thèmes abordés (signalisation routière, visibilité, port du casque, règles de circulation et code gestuel), ils comprennent que le vélo n'est pas un jouet et qu'ils doivent observer les mêmes règles de sécurité que les autres usagers de la route. Plusieurs outils sont disponibles, soit

un DVD, une présentation PowerPoint, un guide d'animation, des feuillets d'énigmes pour les élèves ainsi qu'un guide à remettre aux élèves résumant les règles de sécurité routière (contacter votre service de police).

<https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/primaire/>



Guide d'organisation d'une randonnée à vélo avec des jeunes (3^e cycle)

Guide rassemblant les pratiques sécuritaires et les conseils de spécialistes pour l'organisation d'une randonnée à vélo de courte durée avec des jeunes (une journée ou moins).

<https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/primaire/>



Piétons et conducteurs, vigilants pour la vie [dépliant pour les parents]

Dépliant présentant les règles de sécurité à suivre en tant que piétons ainsi que les règles de courtoisie à respecter en tant que conducteur.

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/pieton-conducteur-vigilants-vie.pdf>



Affiches à télécharger :

J'apprends à être prudent à pied

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/apprends-etre-prudent-pied.pdf>

J'apprends à rouler en sécurité

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/apprends-rouler-securite.pdf>

Nature-Action Québec

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif » disponible sur demande;
- Animations en classes sur le transport actif et la sécurité routière.

Renseignements :

Audrée Letarte : 450 536-0422 poste 229 (audree.letarte@nature-action.qc.ca)

Jacinthe Guimont : 450 536-0422 poste 414 (jacinthe.guimont@nature-action.qc.ca)

Exemple de dépliant à distribuer aux parents

En sécurité aux débarcadères

École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des **débarcadères** ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



La sécurité

aux abords de l'école pour vous et vos enfants

Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école, si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.

Corridor scolaire

École De Montarville



Sur le chemin de l'école... en toute sécurité!



450 853-2443

stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014



Annexe 6

Définition d'un Trottibus (pédibus)



Pédibus : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls. Dans le même esprit, un vélobus serait constitué de cyclistes plutôt que de marcheurs.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Veillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet Trottibus. Pour plus d'informations : www.cancer.ca.



Société
canadienne
du cancer